

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT

CARPENTRAS Nord

Commune de

AUBIGNAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de la convocation :

22/03/2018

Date de l'affichage :

22/03/2018

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

n° 2018-414

Commune d'AUBIGNAN :
Approbation du Compte de
Gestion 2017 du Receveur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400042-20180328-D2018-414bis-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2018

Publication : 04/04/2018

Le Maire d'AUBIGNAN,



Monsieur Guy REY
(Signature et cachet)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil municipal

L'an 2018 et le 28 mars à 18 h30

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence et le secrétariat :

De : Monsieur le MAIRE et de Monsieur Siegfried BIELLE

Présents : Mmes et MM. Guy REY, André CAMBE, France MIRTO, Daniel SERRA, Guy MOURIZARD, Marie-Josée AYME, Patrick TESTUD, Laurence BADEI, Alain GUILLAUME, Josiane AILLAUD, Siegfried BIELLE, Robert MORIN, Agnès ROMANO, Frédéric FRIZET, Corinne VENDRAN, Hervé OUDART, Stéphane GAUBIAC, Claude PLEINDOUX, Jérôme CAPRARA, Jacques CAVAILLÈS et Nicole TOURRE.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Anne VICIANO (procuration à Siegfried BIELLE), Jean-Louis AZARD (procuration à Laurence BADEI), Benoît SANTINI (procuration à Frédéric FRIZET), Mireille CLEMENT (procuration à Guy REY) et Nadia NACEUR (procuration à Claude PLEINDOUX).

Absents excusés : Mmes Coraline LEONARD, Laure LEPROVOST et Monsieur Pierre GÉRENTON.

Exposé des motifs

Le compte de gestion représente la photographie de l'exercice comptable de l'année écoulée (2017). Il reprend l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées par le Trésorier Principal et fait apparaître le résultat de l'exercice antérieur.

Pour la commune d'AUBIGNAN, le résultat total de clôture (résultat cumulé) 2017 est de 1 092 187,52 €, dont 497 706,15 € apparaissent en excédent d'investissement et 594 481,37 € en excédent de fonctionnement.

Pour l'assemblée délibérante, il s'agit d'approuver le compte de gestion établi par Madame la Trésorière Principale de Carpentras relatif au budget principal de la commune d'AUBIGNAN de l'exercice 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouïe l'exposé de Monsieur André CAMBE, Maire Adjoint et après débat ;

DECIDE À L'UNANIMITÉ

ARTICLE UNIQUE : D'approuver le compte de gestion de 2017 de la commune d'AUBIGNAN, établi par Madame la Trésorière Principale de Carpentras.

Et ont signé les membres présents, après lecture faite,
Pour expédition certifiée conforme.

6 abstentions : Stéphane GAUBIAC, Claude PLEINDOUX, Nadia NACEUR, Jérôme CAPRARA, Jacques CAVAILLES et Nicole TOURRE